



ODD 11 : VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

POLITIQUE DE MOBILITE

- › Promotion de l'usage du vélo et des mobilités douces avec la mise à disposition de parkings à vélos et un local à vélos sécurisé.
- › Mise à disposition de bornes de charge pour les véhicules électriques : deux bornes dans le parking du bâtiment Etoile et deux bornes dans le parking souterrain.
- › Politique de renouvellement du parc automobile avec des voitures hybrides et achat d'un véhicule électrique.
- › Prise en charge à 50 % des abonnements de transports publics.
- › Mise en place d'un arrêt de bus à proximité du campus qui mène à la gare.
- › Réduction des déplacements professionnels lorsque les réunions peuvent avoir lieu en visio-conférence. Les agents ont le matériel nécessaire à disposition et des salles de visio-conférence sont également disponibles sur le campus.

- › Mise en place d'un « forfait mobilités durables » suite à la décision du Conseil d'administration de l'IMT le 26 juin 2020. Ce forfait permet aux agents de bénéficier d'un remboursement de tout ou partie des frais engagés par les déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail lorsqu'ils sont effectués :
 - en cycle ou en cycle à pédalage assisté,
 - dans le cadre du covoiturage (conducteur ou passager). Pour bénéficier de ce forfait, les agents doivent attester d'une utilisation de l'un de ces deux moyens de transport au moins 100 jours par an. Les 100 jours concernent les jours d'activité (hors congés). Le forfait « mobilité durable » est versé annuellement, dans la limite de 200 € par an, en février de l'année suivant celle de son bénéficiaire.



RENOVATION DURABLE DES BATIMENTS

- › Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque : À la suite du déménagement de la médiathèque du campus dans le nouveau bâtiment NOVA, l'espace resté vacant a été transformé en 4 nouvelles salles de cours pour faire face aux effectifs croissants d'étudiants. Un revêtement de sol naturel a été choisi pour ce projet, qui a reçu le soutien de la préfecture de l'Essonne à hauteur de 100 000 €.



**Institut Mines-Télécom
Business School**

- › Désamiantage et réhabilitation des plateaux rez-de-chaussée bas des bâtiments CDEE' : Cette opération s'inscrit dans le cadre du désamiantage et de la rénovation des bâtiments d'enseignement du campus. Un soin particulier a été apporté à la qualité de vie dans les espaces, qui sont disposés au rez-de-chaussée bas. Les matériaux utilisés ont fait l'objet d'un soin particulier quant à leur conception et à leur impact sur l'environnement.
- › Rénovation du Forum : le Forum, qui est au barycentre des flux des étudiants et du personnel, est un espace fondamental pour la vie et la notoriété des écoles. Outre son rôle d'accueil et de lieu de manifestations, il est la vitrine des écoles, notamment lors des forums d'entreprise et de l'accueil des prospects et du public durant les journées portes ouvertes. Il était nécessaire d'en améliorer l'image. Nous avons veillé là encore à utiliser des matériaux naturels et respectueux de l'environnement. Ce projet a reçu le soutien de la préfecture de l'Essonne à hauteur de 100 000 €.
- › Travaux de maintenance : plusieurs travaux importants de maintenance sont réalisés chaque année pour le remplacement d'équipements techniques, afin d'améliorer la performance de nos installations, par exemple par l'économie d'énergie et un meilleur confort des utilisateurs. En 2020, le remplacement de pompes de la sous-station, divers travaux sur des équipements thermiques et des réparations sur des canalisations ont été effectués.
- › Amélioration thermique des bâtiments actuels quand cela est possible. Dans le cadre de l'appel à projet de France Relance sur le volet énergétique, l'Ecole a présenté deux projets : la rénovation énergétique du gymnase et la rénovation des bâtiments d'hébergement (ODD7).



MATERIEL INFORMATIQUE USAGE

- › Le matériel informatique encore en état de fonctionnement est systématiquement proposé aux associations étudiantes. Le matériel qui n'est plus en état de fonctionner est repris par RELS qui le recycle et le fournit aux familles défavorisées.